

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

Message de Madame **Patricia Mirallès**,
Secrétaire d'état auprès du Ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire

« Chaque 25 septembre depuis vingt ans, la France honore les Harkis et se souvient.

Cette journée d'hommage nationale dédiée « *aux Harkis et aux autres membres de formations supplétives des armées françaises* » **a une immense valeur**, parce qu'elle a été instaurée, après tant d'années de silence de l'Etat français, sur **le sort** qui fut réservé à ces combattants et à leurs proches.

Le 25 septembre 2001, le président Jacques Chirac reconnaissait pour la première fois, au nom de la République,

- que la France n'avait pas su empêcher les massacres commis en 1962, en Algérie à l'encontre des Harkis et de leurs familles.
- Que la France n'avait pas su sauver ses enfants.

A cette occasion, la France reconnaissait aussi les situations de précarité et d'extrême détresse dans lesquelles ont été contraintes de vivre, sur son sol, beaucoup des familles de Harkis qui avaient quitté l'Algérie.

Oui, cette journée d'hommage solennel est :

- un rendez-vous avec l'Histoire,
- un rendez-vous avec la République, une et indivisible.

Pourtant, **aujourd'hui**, se souvenir et honorer ne suffisent plus.

Soixante ans après la fin du conflit en Algérie, et vingt ans après la reconnaissance officielle de la tragédie vécue par les Harkis, cette période de notre histoire, reste une **plaie ouverte** dans notre mémoire collective.

L'année dernière, le président de la République est allé plus loin, jusque-là où notre pays devait parvenir, pour enfin commencer à écrire notre Histoire commune et parcourir le chemin, qui doit nous mener à **l'apaisement** collectivement.

Après 60 ans de silence et de déni, il fallait reconnaître que la France avait **une dette** à l'égard des Harkis et qu'elle leur devait réparation de ce qu'ils avaient subi par **son fait**.

La loi du 23 février 2022, adoptée cette année par l'Assemblée nationale est l'aboutissement de cette démarche.

Elle porte :

- reconnaissance de la Nation envers les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie
- et réparation des préjudices, subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie.

Dans le prolongement de ce travail législatif, le Gouvernement continue d'œuvrer pour la **reconnaissance des Harkis**.

- parce que les Harkis sont des **anciens combattants**.
Ces mots sont une évidence lorsqu'ils sont prononcés ce matin.
Vous savez pourtant qu'il n'en fut pas ainsi pendant longtemps.
- Parce que les Harkis sont des **soldats français qui ont été abandonnés**, il y a soixante ans.

Leurs grands-pères avaient servi la France sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, leurs pères s'étaient battus à Monte Casino, avaient libéré la Corse ou débarqué en Provence.

Les Harkis, eux, ont servi la France entre 1954 et 1962, versé leur sang et parfois sacrifié leur vie pour notre pays, dans cette guerre d'Algérie qui ne voulait pas dire son nom.

Aujourd'hui, il est indispensable de renouer le lien de confiance qui doit exister entre la France et chacun des siens. Ce travail est difficile.

- L'ampleur de notre tâche est à la mesure de la violation, à l'époque, du serment que la République doit protection à tous ses enfants.

- L'ampleur de notre tâche est à la mesure de l'oubli de la fidélité, due à ceux qui choisissent de la défendre les armes à la main.

Mais le rapprochement nécessaire de ces mémoires différentes, celle des Harkis et celle de bon nombre de nos concitoyens, exige aussi un examen sans concession du passé.

Ces mémoires - qui apparaissent aujourd'hui parfois irréconciliables – ne se rejoindront pas sans un **travail de transmission objective** de l'histoire :

- par tous les protagonistes de la tragédie des Harkis
- et par tous les membres de notre communauté nationale.

La volonté commune pour la première fois affichée et assumée de la France et de l'Algérie d'ouvrir leurs archives et de faire travailler de concert des historiens des deux rives de la Méditerranée, participe aussi à cette démarche.

L'apaisement des mémoires blessées du drame des Harkis, des Moghaznis et des autres supplétifs de l'armée française en Algérie nécessite la participation de chacun.

Les efforts des protagonistes de cette histoire douloureuse doivent tendre vers la réconciliation des mémoires, sans les confondre et surtout sans les opposer, pour que chacun retrouve la juste place qui lui revient dans la République.

La République est redevable aux Harkis pour les événements du passé.

Pour l'avenir, nous sommes tous responsables et devons tout faire pour que soient épargnées aux jeunes générations, les souffrances qui ont déjà été endurées.

Vive la République »